

Cahiers de la Méditerranée

62 | 2001 L'événement dans l'histoire des Alpes-Maritimes

Les obstacles à la mort d'une dynastie : la résistible chute de Jacques Médecin

Robert Charvin



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/cdlm/54

DOI: 10.4000/cdlm.54 ISSN: 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2001

Pagination: 153-174 ISSN: 0395-9317

Référence électronique

Robert Charvin, « Les obstacles à la mort d'une dynastie : la résistible chute de Jacques Médecin », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 62 | 2001, mis en ligne le 15 février 2004, consulté le 07 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/cdlm/54 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cdlm. 54

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Les obstacles à la mort d'une dynastie : la résistible chute de Jacques Médecin

Robert Charvin

- Malgré le constat de l'existence du phénomène de corruption régnant sur de nombreux espaces et dépassant les frontières politiques, la science politique française est demeurée discrète.
- C'est pourtant, dans certains cas, ce qui est qualifié "politique de la France" qui est profondément affecté. Les relations complexes du Ministère de la Coopération, aussi longtemps qu'il a existé, par exemple, avec la cellule élyséenne chargée de la politique africaine, avec certains organismes financiers chargés du développement, avec certaines grandes entreprises comme Elf et différents groupes d'individus politico-affairistes, ont fait en réalité de la politique africaine de la France, une politique ambiguë, parfois contradictoire, et en tout état de cause pervertie, de "réseaux", très éloignée de ce que peut-être l'intérêt national ou l'intérêt de l'Afrique¹. Presque rien sur le sujet, à l'exception de quelques incertaines et souvent anecdotiques études journalistiques!
- La corruption au plan local qui facilite en principe une approche directe n'a pas suscité beaucoup plus d'intérêt.
- 4 Les systèmes Noir, Boucheron, Carrignon ou Médecin, pour ne citer que quatre exemples, n'ont fait l'objet que d'approches prudentes et superficielles, alors que la concentration des fonctions par le cumul des mandats², dans un cadre décentralisé, transforme la République en une mosaïque de monarchies électives dont le coût financier et social est très élevé pour tous ceux qui n'en bénéficient pas.
- 5 C'est un politiste italien, Giovanni Sartori qui en conclut que :
 - "la démocratie est le nom pompeux de quelque chose qui n'existe pas"³
- 6 L'explication du silence relatif de ceux dont la fonction est d'analyser le système politique est parfois liée au profit que l'on peut en tirer : à Nice, certains intellectuels,

intégrés au milieu niçois, ont, sans doute, bénéficié de quelques avantages du système Médecin⁴.

- On peut faire l'hypothèse, cependant, que la raison essentielle est plus profonde. La corruption est vécue comme une scorie inévitable du système démocratique, "meilleur régime par compensation". Elle a même ses mérites: elle évite selon C. Schmitt, la "tyrannie des valeurs" et le totalitarisme du pouvoir central. En bref, le chevalier Médecin est un citoyen Robin des Bois combattant à la fois Savonarole, le Léviathan administratif et le fanatisme communiste.
- La théorie fonctionnaliste (à la mode et venue des États-Unis) contribue à l'amoralisme des économistes et des politistes. "L'Italie, malgré tout, a une économie performante et un système qui fonctionne".
- La corruption est une alternative à la violence, en permettant l'intégration de ceux qui ne disposent pas des canaux institutionnel légitimes; elle corrige les dysfonctionnements de la répartition des richesses⁷. Certains économistes ont même fait de la corruption une théorie qui participe à la croissance.
- De plus, la corruption ne caractérisait que les comportements individuels et non un système politique global⁸.
- 11 Cette "privatisation" de la corruption, "détail" de l'histoire, ne serait qu'une sorte "d'huile dans les rouages" du système dont on ne peut apprécier "l'honorabilité" que par une évaluation de ses fins. Les élites locales ont toléré la corruption médeciniste au nom du "noble combat" anticommunistes, élargi ensuite à la lutte contre les "socialo-communistes"
- Plus généralement, le conservatisme (tout aussi présent à l'Université qu'ailleurs) conduit à admettre la corruption car elle est un élément de préservation des situations acquises et du système lui-même :

"la corruption n'est pas en marge du système; elle vit en symbiose avec lui, se nourrit de ses faiblesses, s'infiltre dans ses interstices¹¹".

- L'échange politique et l'échange social tendent à se ressembler: le réseau d'interaction sociale est de plus en plus complexe et diversifié et les bénéfices peuvent s'échanger de manière de plus en plus sophistiquée (subvention, exonération, dérogation et matière d'urbanisme, modification du POS, déclaration d'utilité publique, contrats d'études, marchés publics) et toutes les gratifications onéreuses ou pas telles les décorations, mises en relation, promotions, mutations, participations, etc...
- Le procès de cette corruption et de l'inaffectivité de la plupart des mécanismes de contrôle ainsi que, dans certains cas, les "défaillances" organisées de l'institution judiciaire elle-même (ainsi qu'elles ont été constatées par le Procureur de la République E. de Montgolfier lors de son arrivée à Nice), conduit à la condamnation du système global. Le conservatisme l'exclut et explique l'indulgence.
- Expression de la faiblesse, voire de l'absence de l'État -qui s'exprime par une très faible mobilité des fonctions-, elle n'est qu'un avatar secondaire du libéralisme.
- Ainsi la corruption à Nice est le plus généralement considérée comme un non événement tant elle est ancienne (cf. les pratiques électorales de l'entre-deux-guerres) et banalisé avec la longue gestion médeciniste.
- 17 La chute de J. Médecin et la fin de la dynastie qu'il incarnait peuvent de même ne pas être considérée comme un élément spécifique, dans la mesure où d'autres notables de

- la région, représentant une soi-disant élite locale, sont susceptibles de tomber encore, et que des personnalités marquantes d'autres régions sont "tombées" de façon analogue.
- 18 L'événement sera recherché dans une autre direction, celle des obstacles intervenus pour empêcher ou freiner la chute de cette dynastie niçoise.
- On sait, en effet, que la chute du médecinisme n'a pas été le résultat d'un affrontement entre deux camps politiques ; il ne l'a pas été non plus entre les institutions de l'État et le responsable de graves infractions, mais d'une sorte de duel très personnalisé¹².
- Face à J. Médecin et à son appareil, les hommes seuls (ou presque) J-H Colonna, Max Cavaglione, ainsi que deux juristes Maître Gastaud et Maître Josselet.
- Max Cavaglione, après avoir été responsable du Parti radical, démis de ses fonctions par une pression conjuguée inédite de M. Merli, Maire d'Antibes et M. Poniatovsky à l'époque Ministre de l'Intérieur, était Conseiller municipal de la ville de Nice, sans parti. Sa qualité de diplômé d'HEC et son esprit de résistance (dont il avait déjà fait une preuve ardente contre l'occupant nazi) ainsi que le temps libre de son statut de retraité, lui ont permis d'examiner minutieusement les comptes des associations para municipales médecinistes ainsi que les pratiques municipales, notamment en matière de marché public.
- Maître Josselet et Maître Gastaud sont les nécessaires juristes compétents pour déceler les illégalités et percevoir les procédures utilisables.
- Maître Joselet, ancien résistant lui aussi, avocat passionné, ancien bâtonnier sur le point de cesser ses activités, hésitant entre le goût d'une vie plus détendue et celle de poursuivre le combat de toujours contre la médiocrité politique ambiante, est Conseiller municipal de la ville de Nice, sans parti. Il a pris la mesure des illégalités de la gestion médeciniste. Il est l'un des rares conseillers municipaux à pouvoir contrer avec talent la violence verbale de J. Médecin.
- Maître Gastaud, avocat et professeur à la Faculté de Droit de Nice, proche du Parti socialiste, se charge de l'essentiel du travail juridique nécessaire pour que l'attaque juridique soit fondée.
- Quant à J-H Colonna, il est de 1982 à 1986 député des Alpes Maritimes et secrétaire de la Fédération des Alpes Maritimes du Parti socialiste; il est très culpabilisé, plusieurs années après la victoire socialiste de 1981 et contrairement à l'engagement pris devant ses électeurs, d'assister à la perrénisation du pouvoir médeciniste et de ses pratiques peu respectueuses des deniers publics. Chargé de mission au Ministère de l'Intérieur, il essayera, sans grand succès, de mobiliser ses relations.
- Il est à noter que ce quatuor, dont le rôle sera décisif, n'est pas composé de professionnels de la politique et qu'aucun n'appartient à l'élite proprement "niçoise" dont ils sont même éloignés pour des raisons diverses : niveau culturel, ancrage affectif à gauche de longue date, absence d'ambition de carrière, modes de vie, etc...
- Certes, le quatuor, grâce surtout à J-H Colonna, bénéficie du changement politique national de 1981, il ne bénéficie cependant pratiquement d'aucun appui conséquent (ni au niveau de la Présidence de la République, inquiète des effets "contagieux" d'une opération "légaliste" à l'encontre de J. Médecin, ni au niveau du gouvernement)¹³.
- 28 La fonction de secrétaire fédéral du Parti socialiste exercée par J-H Colonna ne lui permet pas de mobiliser l'appareil national du Parti. Les relations de Max Cavaglione avec de nombreux communistes locaux ne font pas davantage avancer la Fédération

des Alpes Maritimes de ce parti vers une action d'envergure contre la corruption médeciniste.

- Cette "solitude" du quatuor constitue un véritable événement de la vie politique niçoise. Les obstacles rencontrés par ceux qui maîtrisent pourtant les outils juridiques de la condamnation de J. Médecin, sont l'illustration non seulement d'un système politique niçois atteint de très fortes pathologies, mais aussi d'une République française et d'un système national et local de parti, dégradés. Il apparaît ainsi, avec les relations entre pouvoir et corruption, que certaines spécificités niçoises semblent, selon notamment les témoignages de hauts fonctionnaires temporairement en poste dans la région, plus marquées qu'ailleurs; néanmoins, elles ne constituent pas une "exception niçoise".
 - I La complicité complexe de la "Nébuleuse niçoise"A- Le caractère indéfini du "politique" à Nice
- 30 C'est un lieu commun que de mentionner l'existence d'un "système médecin" assurant à Jacques Médecin la maîtrise de Nice et de la Côte-d'Azur.
- La notion de "nébuleuse" est plus adaptée : les contours n'ont pas de limites précises et le contenu est imprécis, fait d'ombres et de lumières.
- En effet, cette "nébuleuse" englobe aussi bien les extrêmes droites, particulièrement présentes dans la région niçoise, que la gauche socialiste ou la droite parlementaire; elle n'est pas s'en aller jusqu'à certains éléments communistes relevant davantage d'un "parti communiste niçois" que du P.C.F..
- Ce conformisme est un héritage historique: jusqu'en 1936, la vie "politique" locale n'était que très faiblement traversée par les grands courants nationaux, comme le souligne J. Basso¹⁵. Paris et les grands partis politiques étaient éloignés des familles, des clans et des intérêts corporatifs qui structuraient Nice et sa région. Comme dans les pays du tiers monde où la maîtrise de l'État et des deniers publics permet la constitution d'une caste dirigeante, les mandats électifs et en premier lieu les mandats municipaux et leurs prérogatives favorisent la constitution d'une bourgeoisie locale qui n'a le plus souvent ni titre ni fortune.
- Si la professionnalisation de la vie publique est un phénomène qui s'est généralisé au plan national, elle se manifeste depuis longtemps à Nice: l'élu niçois ne doit, en général, son statut, qu'à son mandat et à leurs cumuls fréquents qui le hissent au dessus de ce qu'il est professionnellement, au plan de sa notoriété et de ses revenus:
 - "Quand le maire et les gens de la municipalité ont un statut social, ils n'ont pas besoin d'argent municipal. Ce n'était pas le cas à Nice, (note le Préfet Yvon Ollier arrivé à Nice en 1989), où ces gens sortis de rien ou presque, avaient besoin de la politique pour vivre, parce qu'ils n'avaient pas de métier" 16.
- 35 La réélection est donc un enjeu vital. Cette exigence, très éloignée des questions idéologiques, favorise une certaine disparition du politique au sens propre et ses clivages traditionnels.
- Bien avant la naissance du débat sur une éventuelle alliance de la droite parlementaire et de l'extrême droite Front National -on dirait aujoud'hui"à l'autrichienne" , toutes les droites niçoises, à l'instigation de J. Médecin, ont, avec quelques fluctuations, pactisé et collaboré. On sait que la faculté de Droit de Nice a produit bon nombre de"bébés médecins" qui après avoir fait leurs premières armes (dans le cadre de Jeune Nation, Ordre Nouveau, Occident, PFN etc...) contre les étudiants communistes ou les diverses gauches (en usant tout autant de la violence que des techniques de fraude électorale et

des armes de la procédure dont les juristes sont friands¹⁷), ont trouvé emploi dans l'équipe médeciniste.

- On peut douter du véritable engagement extrémiste de ces "militants" qui, via le Grece ou le Club de l'Horloge, se sont si vite reconvertis à la démocratie représentative et aux jeux électoraux. Le milieu politique médeciniste jouait avant tout le rôle d'une agence de placement pour ceux , qui, tout jeunes, avaient simplement apporté la preuve d'un certain engagement et d'une certaine capacité activiste. Quant à la diversité des formations politiques de la droite "libérale", Jacques Médecin avait pour fonction de distribuer les rôles afin de faire occuper par les siens tous les créneaux tout en fournissant les troupes. Le "roi Jacques" est "au-dessus" des partis (de droite) et organise la division du travail pour mettre en oeuvre un "pluralisme consensuel" axé sur sa personne. Que l'on soit Gaulliste, Giscardien, extrémiste de droite, juif, arménien ou tzigane, il fournit ainsi les moyens -pas toujours ajustés- à chacun de jouer sa "partition".
- F. Icart, Giscardien et Républicain Indépendant, par exemple, est le premier surpris de découvrir que nombre de ses "militants Républicains Indépendants", sont parrainés par un Conseiller Municipal (J. Bixio), très éloigné de ses convictions et relevant, pour nombre d'entre eux, du petit et moyen banditisme¹⁸.
- Malgré les "coups de gueule" anti-socialo-communistes qui marquent la fin de règne, J. Médecin s'efforce longtemps de s'associer les dirigeants de la petite Fédération départementale du Parti socialiste. Sa réussite sera longtemps complète. Certains acceptent une subordination confortable : ce sera le cas des Roméo, Carbuccia, Prioris, P. Jaboulet, etc¹⁹.
- D'autres velléitaires- ou délaissés par l'état major socialiste parisien- sont vite réduits au silence, tous les moyens étant employés contre eux : J-L Carlotti, J. Randon, Bragard, Robin, Galy, etc... ou abandonnent dans une obscure clarté : Chomicki, Cardix, etc... Certains sont exclus : c'est le cas de R. Belleudy, représentant départemental de F. Mitterand pour les élections présidentielles de 1981, qui dénonce la dérive "social-médeciniste". Les bonnes relations entretenues par J. Médecin avec G. Deferre assurent longtemps la neutralisation du P.S. y compris après 1981.
- Le ciment de cet apolitisme médeciniste relatif est l'affairisme. Le personnel politique niçois ne fait pas vraiment de politique, il fait des affaires : le plus souvent modestement pour accéder à un niveau social gratifiant, les grandes opérations étant réservées au "Roi Jacques".
- Sans faire le recensement exhaustif des mises en examen et des condamnations, la liste est longue des personnalités (dont certaines sont encore en pleine activité municipale et autres) relevant de la "nébuleuse médecin" non pas victimes du "complot socialo-communiste", selon la formule de J. Médecin lui-même, mais d'une justice qui s'est d'ailleurs hâté lentement pour la plupart de ces affaires.
- Les relations entre milieux d'affaires et membres de la mouvance médeciniste ne sont pas sans ressembler à ce qui se pratique entre les pouvoirs africaines et les différents réseaux français ou américains, donnant à la Côte d'Azur une physionomie politico-économique de nature néo-coloniale, animée par une bourgeoisie locale de type "compradore". En effet, les liens tissés ne le sont pas seulement avec les entrepreneurs locaux, mais ils l'ont été, de plus en plus, avec de grands groupes nationaux (notamment dans le domaine de la gestion de l'eau, assurée dans le cadre de contrats

- peu favorables aux intérêts de la ville), mais aussi avec des milieux -dénoncés notamment par le journaliste niçois R-L Bianchini²⁰ contraints à l'exil par les succès de la lutte anti-mafia en Italie.
- 44 Se mêlent ainsi, élus, entrepreneurs, et cercles criminels, argent public et capitaux privés, par le relais des associations para municipales, des bureaux d'études et des marchés publics.
- 45 Certaines loges maçonniques perverties fournissent le cadre adéquat aux relations "interdisciplinaires", "transidéologiques" et "sans frontières".
- 46 Cette confusion "apolitique" des hommes et des genres assurait ainsi une opacité difficile à percer et ce pour la plus grande sérénité du parrain de la nébuleuse.
 - B La fonction locale de l'anticommunisme
- La Fédération des Alpes Maritimes du P.C.F. représente, depuis sa naissance, le parti le plus rattaché aux problèmes politiques qui traversent la nation toute entière. Après la Seconde Guerre mondiale, il introduit dans la vie locale une dimension inconnue jusque là (à l'exception du bref Front Populaire et de la très courte Libération): les questions coloniales (Guerre d'Indochine, Guerre du Vietnam, Guerre d'Algérie, etc...), par exemple; par exemple encore, les problèmes du Plan Marshall de la CED, du désarmement, et plus généralement de l'influence américaine sur la vie économique et politique française; autant de questions qui laissent fondamentalement indifférents les acteurs principaux du jeu politique local.
- Par ailleurs, le P.C.F. dans les Alpes Maritimes exerce à plein sa "fonction tribunicienne": il incarne et défend les intérêts des salariés des entreprises (les crises que connaîtront les entreprises Vernier ou Westinghouse, par exemple, occupent intensément les militants).
- 49 Cette activité militante ne perturbe en rien la "nébuleuse médeciniste". Le"créneau" occupé par les communistes, y compris au plan électoral, ne menace pas le pouvoir local. La "clientèle" n'est pas la même, sauf exception.
- On peut faire même l'hypothèse que l'existence d'une force communiste puissante durant toute la IV° République et une partie de la V°, c'est-à-dire jusqu'à la "vague rose", est objectivement utile au pouvoir médeciniste.
- 51 Le vide idéologique, la conjonction sans frontières de toutes les droites, l'absorption des socialistes, la corruption de plus en plus ouverte ont une légitimité : l'anticommunisme grâce auquel chacun trouve son compte.
- 52 J. Médecin ne se perd pas dans les analyses subtiles ni les excès de scrupules :
 - "La part d'illégalité a pris les proportions qu'elle a prise dans la France entière sous le règne de la permissivité, ose-t-il déclarer. La gauche est arrivée au pouvoir en 1936 et depuis cette date, c'est-à-dire maintenant depuis plus de cinquante ans, la gauche règne sur la France d'une manière ou d'une autre pratiquement sans interruption. Et chaque jour elle permet davantage..." (sic)²¹
- J. Médecin de même écarte sans nuance la rumeur de compromis avec V. Barel et certains communistes niçois :
 - "Je n'ai jamais tutoyé les communistes... V. Barel n'est qu'un cheval de retour dont les communistes ont fait un saint laïc alors qu'il s'était conduit comme une ordure lors de l'épuration..."²²
- Il y a certes dans l'anticommunisme de l'homme J. Médecin le mépris à l'encontre des "gagne-petits" et l'agressivité anti-intellectueliste de celui qui n'a pu faire d'études

prolongées²³ contre les "intellectuels marxistes" (qu'il voyait partout dans le monde universitaire). Mais il y a aussi chez J. Médecin, l'Homme politique, la parfaite conscience que sa "nébuleuse" trouvait dans l'anticommunisme la justification de son pouvoir et de ses pratiques, fusent-elles les plus douteuses.

La place laissée au communisme local (les grandes fêtes du Parti sur le Château de Nice, propriété communale, par exemple) ne relevait pas de la tolérance, mais de l'intérêt à ce que les communistes montrent leur force (en tout état de cause étroitement enfermée dans certaines frontières) et, si possible, occupent tout le champ de l'opposition (garantie de stabilité pour la majorité). On ne peut rassembler largement que face à un adversaire consistant! On ne peut faire admettre aux états majors parisiens réticents contre le "système médecin" et aux électeurs conservateurs niçois indisposés par l'affairisme, que par la bienfaisance d'un anticommunisme virulent.

La fédération des Alpes Maritimes du P.C.F. bénéficie objectivement de ce monopole de l'opposition, voyant sans sympathie émerger périodiquement des socialistes velléitaires et peu consistants.

De surcroît, la"nébuleuse", dans certaines circonstances exceptionnelles, pouvait aller jusqu'à associer discrètement certains communistes niçois, c'est-à-dire quelques "permanents", eux aussi professionnels de la vie politique locale, ayant les mêmes préoccupations de succès à court terme et de survie, et prêts à combattre les intrus, c'est-à-dire les forces politiques "plus ou moins parachutées" sur Nice. Il en fut ainsi, semble-t-il, contre la tentative d'ingérence gaulliste, vécue comme une immixtion au sein du "parti niçois" sans frontière.

La tentative giscardienne de J.-C. Dischamp, président de l'Université de Nice, contre J. Médecin, rencontra les mêmes obstacles, malgré une amorce de négociation clandestine entre un représentant (universitaire) du P.C.F. et le concurrent de J. Médecin lui-même. Mais la défaite concevable de J. Médecin (qui avait reculé devant un face à face public avec son adversaire) et l'émergence d'une bourgeoisie technocratique libérale qui rompait avec les vieilles pratiques locales inquiétaient plus qu'ils n'étaient source de perspectives nouvelles pour ces communistes niçois.

De très modestes compromissions financières (paiement au P.C de deux secrétaires administratives, dénoncé par Max Cavaglione) comparées aux multiples détournements de fonds de la direction médeciniste, ajoutaient à la confusion bien qu'étant totalement ignorées non seulement de l'ensemble des militants mais de la quasi-totalité des cadres communistes locaux et nationaux.

La disparition de la menace soviétique, l'insertion d'un P.C.F. très affaibli dans la gauche plurielle relativement inoffensive pour les intérêts dominants, sonnaient le glas de l'instrumentalisation de l'anticommunisme dans le département. Il est très symbolique que la chute de Médecin coïncide avec la dissolution du communisme d'État et l'effacement de la force communiste à Nice.

J. Médecin -le garant tout risque contre le P.C- "tombait" à l'heure même où sa légitimité anticommuniste se vidait de son contenu. Il était encore apparemment à l'apogée de sa gloire, mais comme le déclare M. Panizolli, président du MRG: "il part au moment où tout allait s'écrouler".²⁴

Une époque s'achevait dont J. Médecin ne pouvait plus être acteur.

II - L'inertie institutionnelle et partisane

- L'imbrication des différentes forces politiques et des intérêts respectifs dans la "nébuleuse" niçoise n'est pas étrangère à l'inertie dont font preuve les institutions face à J. Médecin, dont les pratiques illégales sont connues de tous les service compétents.
 - A La prudence complice des partis
- J. Médecin et ses amis bénéficient, y compris de l'avènement de la gauche socialiste au pouvoir en 1981, jusqu'en 1986, d'une grande "indulgence".
- Les démarches de personnalités socialistes du département dès l'avènement à la présidence de la République de F. Mitterrand et des trois députés socialistes Colonna, Gallo, Giolotti auprès du Ministre de l'Intérieur, G. Deferre, sont sans résultat. La Cour des Comptes ne sera pas saisie. Selon J-H. Colonna, l'interdit vient de haut. La présidence de la République semble craindre que mettre en cause J. Médecin c'est prendre le risque de voir certains de ses amis subir le même sort.
- Les liaisons dangereuses de G. Deferre, devenu Ministre de l'Intérieur, entretiennent par ailleurs des relations cordiales avec J. Médecin, dans le cadre de la solidarité quasi-corporative des maires des grandes villes de France. La signature en 1972 du Programme commun de la Gauche n'avait pas affecté profondément la relation, car G. Deferre avait précisé (selon J. Médecin lui-même):
 - "l'association avec les communistes, c'est pour les réduire ! Avec nous, ils n'existent plus". 25
- 67 Ce que le pouvoir giscardien durant toute la seconde moitié des années 70 (J. Médecin étant alors Secrétaire d'État au Tourisme) a toléré à propos de Urba-Conseil et des diverses "pompes à finances" pour le socialisme d'opposition, le pouvoir mitterrandiste l'a toléré pour le médecinisme et les systèmes analogues concernant la droite²⁶.
- Les socialistes locaux ne trouvent donc pas d'appui au plan national, malgré les années qui passent. Selon J-H. Colonna, seul R. Barre²⁷ (dont J. Médecin a été brièvement membre de son gouvernement avant d'en être brutalement exclu) dénonce auprès de F. Mitterrand "la dangerosité de J. Médecin", tandis que parmi les personnalités socialistes, seul M. Charasse a exprimé une hostilité concrète au médecinisme. Malgré ses promesses électorales d' "épuration" de la vie politique niçoise, J-H Colonna se retrouve, solitaire, avec une fédération départementale socialiste elle-même prudente. Seront écartés R. Belleudy, Max Gallo; Jack Lang sera refusé, la plupart des autres se résigneront.
- Max Cavaglione est lui aussi un opposant atypique au médecinisme. Un temps président de la fédération des Alpes-Maritimes du parti radical, il a fait l'expérience de la "salade niçoise" sans principe; il est écarté de sa responsabilité au profit de Merli, sur pression du Ministère de l'Intérieur de l'époque M. Poniatowsky (qui n'était pas radical mais qui possède un château au Rouret!).
- Conseiller municipal de Nice, Max Cavaglione, consacrant une large part de son temps à l'examen approfondi des dossiers de la ville, assisté d'un certain nombre d'amis compétents, décèle les nombreuses irrégularités de la gestion médeciniste : il dénonce dès 1987 le transfert à des associations de la gestion de services importants, échappant ainsi à tout contrôle (Nice-Communication, Comité des Fêtes, Nice Acropolis, Nice Congrès, etc...). Max Cavaglione dénonce ainsi l'une des sources majeures de l'évasion tous azimuts des derniers publics, y compris vers des poches privées.
- M. Cavaglione crée avec Joseph Figueras, agrégé de l'Université -qui osera agir en justice contre M. Estrosi-, "l'Association de défense des contribuables et amis de Nice et des

Alpes-Maritimes", qui dénonce à travers son bulletin, les détournements de fonds publics, sans passage par des marchés publics réguliers (affaire, par exemple, de la concession des cantines scolaires à la société Azur Restauration Collective). M. Cavaglione s'efforce sans répit de faire l'examen critique des marchés publics qui sont nombreux à ne pas être réguliers. Mais le combat est solitaire: M. Cavaglione est apparenté au groupe de la Gauche municipale dont l'activité est souvent plus électoraliste que technique et qui est donc insusceptible d'accrocher véritablement la gestion médecinisite²⁸.

- Max Cavaglione se tourne alors vers certains de ses amis communistes (Pasquetti en tant qu'ancien résistant, L. Fiori, R. Charvin): la proposition d'une action en justice est transmise à la direction fédérale du parti de mener une attaque frontale contre J. Médecin, armée de tous les dossiers préparés par Max Cavaglione et ses amis et qui peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires. La direction fédérale du P.C.F. s'y refuse au nom d'une lutte devant être menée sur une base politique et non judiciaire! Le combat contre la corruption ne relèverait pas du "front populaire" des luttes.
- J-H. Colonna, devenu chargé de mission au Ministère de l'Intérieur, le Général Binoche, Max Cavaglione et Maître P. Joselet (dont Médecin dénonce "la foi socialiste grand teint, agressif et intransigeant") n'auront plus que la ressource, en s'appuyant sur un ami juriste M° Gastaud, professeur à la Faculté de Droit²⁹ de Nice, de ne compter que sur eux-mêmes.
- Ainsi un ex-député P.S, privé des militants de sa fédération, trois personnalités et un avocat, tous sans parti, se sont décidés, bien qu'isolés, à aller jusqu'au bout de leur démarche anti-médeciniste, c'est-à-dire de leur combat pour la légalité et la protection des deniers publics.
- D'autres escarmouches avaient assisté l'action du patient travail du quatuor, telle l'émission "Droit de réponse" de M. Polac en 1985 où sont évoquées les manipulations financières niçoises mises en évidence notamment par Mme Le Roux (affaire du Palais de la Méditerranée) et par Claudette Pezenas-Berke, amie d'une des épouses de J. Médecin et retrouvée assassinée aux États-Unis en 1989 30. Le "Canard Enchaîné" a fourni sa contribution en procédant à quelques attaques épisodiques.
- Toutefois, la "nébuleuse niçoise" jouait son rôle de bouclier protecteur. Les failles ne vont apparaître qu'avec les poursuites initiées par la droite, de retour au gouvernement de 1986 à 1988 (affaire du Carrefour du développement, par exemple), et par la dénonciation suivie de poursuites de la corruption de "nature socialiste".
- Cette offensive venue de droite créait les conditions d'une contre-offensive ultérieure venue de gauche dans un enchaînement d'"affaires" d'abord essentiellement provinciales mais de plus en plus lourdes de conséquences pour les hommes politiques indélicats de toutes tendances et de tous niveaux. J. Médecin devenait ainsi partiellement accessible en raison des initiatives de son propre "camp" qui d'ailleurs ne le portait pas en odeur de sainteté, alors qu'il était resté intouchable pour ses adversaires.
- De l'avis des Renseignements Généraux, cependant, ce qui émerge en surface au niveau des "affaires" et ayant une "existence" judiciaire, est très restreint comparé à la partie immergée de l'"iceberg" pour la droite comme pour une bonne partie de la gauche. En dépit de cette limite (qui fait obstacle peut-être à la sortie des "affaires" les plus importantes, notamment celles ayant une dimension internationale), on peut faire

l'hypothèse que c'est le pouvoir de droite en 1986-88 qui semble avoir déclenché un processus qui ne s'est plus arrêté et qui, avec le retour de la gauche, va créer les conditions de la mise à mort définitive du médecinisme, les féodalités provinciales étant plus fragiles que les citadelles parisiennes.

C'est alors en effet que J-H Colonna, Max Cavaglione (dont le domicile servait de quartier général), Maître Joselet, assisté par Maître Gastaud (qui avait convaincu le quatuor des possibilités de victoire juridique)³¹, déposent donc une plainte pour délit d'ingérence (à propos du journal l' *Action Nice Côte d'Azur*) contre J. Médecin auprès de Monsieur Aurémas, Procureur de la République.

Cette plainte, rédigée par Maître Gastaud, n'est pas la seule action menée. Elle est accompagnée de diverses délégations: auprès du Préfet des Alpes Maritimes, afin qu'il impose au Maire de Nice, conformément à la loi, la remise des comptes des associations para-municipales et de sociétés d'économie mixte restés longtemps domaine réservé de J. Médecin³², auprès de diverses instances nationales, telle l'Association des Élus républicains et socialistes, et auprès de diverses personnalités, tel Monsieur Charasse, conseiller à l'Élysée, ou auprès de Guy Carcassonne, professeur de droit public et secrétaire du groupe parlementaire socialiste.

Cette insistance tous azimuts de J-H. Colonna, Max Cavaglione et P. Joselet devait finir par aboutir en enclenchant le mécanisme des poursuites pénales.

B - La prudence des institutions

L'histoire de la présence de l'État républicain à Nice reste à faire. L'insertion profonde de ses représentants dans le milieu par une trop grande absence de mobilité (liée aux avantages des lieux) peut constituer l'origine d'une certaine "non ingérence". A l'inverse, le trop bref passage de certains (par exemple, pour achever une carrière) conduit peutêtre à des possibilités d'action trop superficielles. Il est évident ainsi qu'un Préfet ou qu'un procureur de la République, par exemple, peuvent peu si l'appareil administratif dans son ensemble ne suit qu'avec prudence ou réticence.

En tout état de cause, jusqu'en 1989, l'ensemble des institutions est étrangement passif et le contrôle de légalité fonctionne pas. Les Préfets qui se succèdent dans les Alpes Maritimes semblent longtemps être sans enthousiasme vis-à-vis des opérations médecinistes sans pour autant exercer sur elles un contrôle effectif. Tel est le cas, par exemple du Préfet Moatti, resté onze ans en poste, bien au delà des délais habituels de la préfectorale.

Il en est de même pour le Préfet P. Lambertin pour qui le respect de la légalité a eu visiblement moins d'importance que sa fonction de fait de "commis du gouvernement": dans l'affaire de l'implantation des grandes surfaces à Nice, par exemple, il donne avec l'appui de J. Médecin³³, le pire exemple en interprétant de 1975-78 la légalité avec une extrême "souplesse" pour la plus grande satisfaction de certains intérêts privés (ceux de la société Carrefour, appuyés par le Ministre Barrot).

Le Tribunal Administratif de Nice a dénoncé -sans efficacité- l'attitude de l'administration, estimant qu'il "est indécent d'utiliser de tels procédés"³⁴. Au Conseil Général, le Préfet Lambertin est lors de tous les débats en séances plénière le plus efficace allié de J. Médecin, Président du Conseil Général. L'opposition a face à elle à la fois la majorité médeciniste et le représentant de l'État qui n'est en réalité que celui d'une majorité³⁵.

- Il faudra attendre le Préfet Ceccaldi (1983), puis le Préfet Ollivier (en 1989) pour que l'État joue à nouveau un certain rôle dans le département.
- Dans un rapport intitulé "Des associations culturelles municipales qui pourraient servir de support à une vaste affaire de fausses factures et d'infractions fiscales", le Préfet Ceccaldi met en cause en 1984 l'une des pratiques de la ville de Nice et de nombreuses personnalités très proches de J. Médecin. Mais ce rapport n'a pas d'écho et le Préfet Ceccaldi quitte Nice en mai 1985 ³⁶.
- Le virage définitif sera pris avec le Préfet Ollivier (en 1989), qui ne relève plus, heureusement pour le respect de la légalité, du même Ministre de l'Intérieur.
- Tout comme pour les agents de la Préfecture dont on ne perçoit pas toujours clairement s'ils sont au service de l'État ou à celui de leur cursus personnel, les agents des institutions culturelles demeurent longtemps globalement passifs à deux exceptions près : les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) assimilées d'ailleurs par J. Médecin à des foyers "gauchistes" : tout sera entrepris pour les réduire et les éliminer. Le "Théâtre de Nice" dont la première direction fut celle de G. Monnet , ennemi juré de J. Médecin qui se refusait à laisser le Centre Dramatique choisir librement sa programmation³⁷.
- LeThéâtre de Nice progressivement mis à raison après l'exil de G. Monnet, grâce à des directeurs plus compréhensifs et les MJC disparues, les intellectuels niçois se sont avérés conciliants avec J. Médecin. Les possibilités offertes par la Ville aux artistes plasticiens (expositions, commandes publiques, etc.) ont créé un climat de connivence que l'on retrouve aussi à l'Université de Nice, malgré l'ironie fréquente qui s'y manifeste contre l'inculture des élus locaux. L'Université a pour tendance dominante de rester enfermée dans ses campus, et à peu s'exprimer en tant que telle sur les problèmes de la cité.
- Si les organisations étudiantes (aux effectifs réduits) s'affrontent parfois hors les murs universitaires et prennent position sur le médecinisme (de l'époque de l'AGEN jusqu'à celle des différents organismes prétendument "apolitiques" et des groupuscules d'extrême droite), les universitaires ne sont pas nombreux à s'affirmer face à la municipalité et à ses notables dont pourtant le crédit est faible. Rares sont les universitaires candidats à des scrutins à Nice ou dans le département : les plus nombreux sont issus de la Faculté des Lettres (A. Nouschi, M. Coutrix, J-M. Galy, etc...).
- Moins nombreux encore ceux qui s'affichent ouvertement aux côtés de J. Médecin (à l'exception de quelques professeurs de médecine), ce qui n'exclut pas une connivence multiforme. Quelques uns bénéficient de certains appuis de carrière (durant le bref passage de J. Médecin au gouvernement), d'autres de diverses subventions pour leurs recherches et acceptent même d'être préfacés pour leur publication.
- Opportunément, le milliardaire Harriri qui contrôle la société Fradim, société libanaise associée à la SAAT, proche de J. Médecin et intéressée par le Palais de la Méditerranée (avec la SORMAE), est intronisé, dans un étrange climat consensuel, docteur honoris causa de l'Université de Nice qui fait surtout l'objet d'une politique de "containment"³⁸.
- En tout état de cause, l'Université ne constitue pas un pôle de résistance³⁹.
- Quant à la police et à la justice locale, elles ne manifestent pas beaucoup de zèle professionnel vis-à-vis de J. Médecin, des élus niçois et de leurs "relations" parfois douteuses, ce qui permettra à J. Médecin, convoqué pour la première fois par la justice, à Grenoble, de se comparer au "Chevalier Bayard, sans peur ni reproche".

- 96 En n'abordant que les seules années 70, on constate que nombre d'affaires n'ont pas eu véritablement d'aboutissement judiciaire, malgré ce que savaient la police et notamment les Renseignements Généraux.
- 97 La Cour des Comptes, puis la Chambre Régionale, se sont lentement mobilisées. Il est vrai, par exemple, qu'un Président de la Chambre régionale avait été membre du cabinet de J. Médecin au Secrétariat d'État au Tourisme! Les plaintes sont souvent restées lettres mortes, classées sans suite. Les instructions, soigneusement enfermées dans le cadre assigné, ont été menées avec prudence et se sont parfois enlisées. Le principe de l'opportunité des poursuites entre les mains du Parquet s'est "opportunément" appliqué.
- Les exemples abondent : "l'instruction de l'affaire Spaggiari", menée par le juge Bouaziz débute en 1976, elle se conclut en 1979. Entre temps, Spaggiari s'est évadé avec facilité grâce à l'aide de Gérard Rang, "militant" Républicain Indépendant niçois qui gérait une boite de nuit (le Kilt club) dans une villa appartenant à l'AGEN dont le Président était M. Falicon... Le juge Bouaziz, en 1979, quitte Nice pour être nommé Procureur à Compiègne.
- 99 En 1979, Jo Rizza est arrêté pour un "casse" à la Société Générale dans la région parisienne : il était le Président d'Honneur de la Maison des Pieds Noirs de Nice.
- Les affaires des Casinos de Nice atteignent les sommets: Fratoni (dont les relations mafieuses sont connues des services de police en Europe et en Amérique de Sud) acquiert le Casino Club de Nice en 1968, dans des conditions exceptionnellement favorables grâce à J. Médecin. Il acquiert ensuite le Casino Ruhl à l'aide de divers individus connus des Renseignements Généraux et appelés les "Banquiers Romains" (Cesare Valsamia et Arringo Luigi), branche de la mafia italienne, (note 3178 du 26 août 1976). Il semble que Marcel Franisi, dont le nom est mêlé à la fois à l'activité de certains services et au grand banditisme, soit également concerné.
- Une "école de croupiers" est créée au Ruhl dont l'un des élèves est Mathieu Zampa, fils du "Grand" Gaétan! J. Médecin en est à cette époque à son projet de "Las Végas niçois"... Les suites concernant le Palais de la Méditerranée et l'opportune disparition d'Agnès Le Roux n'ont pas de quoi surprendre.
- Quelques meurtres agrémentent l'ensemble, tel celui de Marius Raybaut, en 1974, gérant de la boite de nuit "Le Bagheraa" et ex-employé municipal, cautionné par J. Médecin. Son patron, Simon Gavat sera abattu à son tour peu après.
- Le scandale du CHR (parti de Marseille, mais arrivé à Nice en 1983), affaire Zémour de fausses factures, conduit péniblement à de légères condamnations pour un Conseiller municipal niçois et pour un architecte proche parent de J. Médecin. R. Piestruschi, inculqué... quelques semaines après sa réélection de 1982, décédera en 1987 sans que la justice ne soit passée. Il est vrai que le Code des Marchés n'est pas le livre de chevet des élus niçois!!
- Sans citer tous les noms des proches de J. Médecin ayant eu quelques démêlés avec la police et la justice, on peut citer, entre autres, une affaire de racket concernant la morgue d'un hôpital afin de détourner la "clientèle" vers la "bonne" entreprise de Pompes Funèbres (phénomène très usité sur la Côte d'Azur), les multiples délits d'ingérence, et même le vol à l'étalage (en 1989, une conseillère municipale accompagnée d'un ingénieur de la ville pris en flagrant délit qui seront remis en liberté au bout de 3 heures d'audition, à la demande du Parquet de Grasse!!!).

- En 1993, le Tribunal Correctionnel doit aller jusqu'à statuer sur l'affaire du "Cube", club où les notables niçois, sur les deniers publics, s'offraient des soirées animées. En 1994, c'est le président de la Chambre des faillites du Tribunal de Commerce, peu éloigné de "l'élite" locale qui est inculpé de corruption passive à la suite d'une descente de deux magistrats versaillais.
- Il manque, dans cette liste très partielle "d'affaires" de nombreuses autres manifestations de l'indélicatesse chronique d'une large partie de la classe politique niçoise se croyant tout permis dans l'indifférence "active" de l'État. C'est ainsi, par exemple, qu'un Inspecteur des Impôts (M.B...) niçois traite, à ses débuts, les irrégularités fiscales de Fratoni. Le dossier lui est retiré par l'administration centrale dont il ne sortira plus: plus tard, Fratoni sera jugé moins dangereux en liberté en Suisse qu'en prison en France⁴⁰. Il mourra sans avoir été inquiété⁴¹.
- 107 Deux préfets établissent des rapports critiques sur la gestion de l'eau à Nice trop favorable à la CGE (ce que dénoncera à plusieurs reprises Max Cavaglione), sans le moindre résultat.
- Durant de nombreuses années, J. Médecin se considère comme non imposable (alors que son redressement fiscal pour les seules années 81 à 84 atteindra 14 millions de francs et pour l'année 86, 1 million et demi).
- En janvier 1986, une visite domiciliaire de douaniers marseillais chez l'architecte Marguarita permet de découvrir l'existence d'avoirs médecinistes à l'étranger (notamment ceux de la Société Costa Real). Le Ministre du Budget, A. Juppé fait poursuivre l'enquête par la Direction Nationale des Enquêtes Fiscales, et constate en 1987 les relations illicites entre les associations para-municipales (notamment "Nice-opéra") avec ladite société. Néanmoins, durant des décennies, et au moins durant la dizaine d'années suivant l'initiative de R. Barre, J. Médecin était demeuré intouchable⁴², tout comme Fratoni.
- 110 Cette situation n'empêchait pas J. Médecin d'écrire dans son bulletin l'*Action Côte d'Azur* de novembre 1982 :
 - "Nous devons organiser notre résistance au laxisme, à la permissivité, à l'indiscipline, à l'immoralité, à la malhonnêteté, au mensonge, à la démagogie".
- 111 Cette "timidité"⁴³ des services concernés de l'État rejoignant celle des partis (au plan local comme au plan national) qui peut être qualifiée de négligence, de complaisance, de connivence, de crainte vis-à-vis d'une "nébuleuse médeciniste", semble avoir résulté du sentiment que le personnage était capable de tout⁴⁴.
- Il faut attendre la rentrée solennelle de la Cour d'Appel d'Aix le 3 janvier 1994 pour entendre le Procureur Général dénoncer "l'implantation d'organisations mafieuses... touchant tous les domaines économiques" de la région et celle de 1995 pour que le Procureur Général s'étonne que 75% des plaintes aient été classées sans suite.
- 113 C'est aussi en 1994 que le Président de la Chambre Régionale des Comptes dénonce l'existence de réseaux de détournement de fonds publics et les pressions exercées sur certains magistrats.
- Dans une lettre du 28 mars 1989 adressée à P. Mauroy, Secrétaire Général du Parti Socialiste, J-H. Colonna soulignait déjà :
 - "Pourquoi les socialistes laissent-ils ces gens-là en liberté?"

- Que répondre en effet à cette interrogation lourde de sens, qui a d'ailleurs, notons-le en passant, alimenté le fonds électoral de nos concurrents et aussi du Front National?
- Que répondre, quand on sait, quand nous savons, que tout se passe ici comme si Nice bénéficiait d'un privilège d'extra-territorialité judiciaire ?
- Les plaintes en justice? D'une célérité extraordinaire quand elles sont déposées par J. Médecin ou ses amis, ou quand elles visent un voleur de mobylette, elles s'enlisent si elles mettent en cause l'un des hommes du Maire.
- 118 Elles s'enlisent, sont classées sans suite, ou se perdent :
 - Enlisée, la procédure qui avait abouti à l'inculpation du bras droit de Médecin et de plusieurs notables pour abus de biens sociaux.
 - Enlisées la procédure et l'inculpation d'un adjoint au maire dans une sordide affaire d'achat de cadavres. Il retrouve bien entendu son mandat et son poste dans la nouvelle équipe...
 - Enlisées ou sans suite (?) les nombreuses affaires de fraude fiscale touchant la fine fleur du médecinisme, Médecin en tête.
 - Sans suite ma plainte de juin 1988, déposée à la suite d'un accident de voiture dont il apparut qu'il avait été provoqué par un sabotage de l'essieu de mon véhicule.
 - "Perdue" par les services du Tribunal une plainte déposée contre des affiches obscènes à l'égard de François Mitterrand. Étayée par des témoignages et des faits précis, elle identifiait les auteurs de ce délit. Égarée par les juges…
 - Etc... etc...
- Dans un registre voisin, il faut savoir que la Chambre Régionale des Comptes a été saisie à plus de cinquante reprises sur autant de dossiers municipaux qui faisaient apparaître des irrégularités de gestion ou de francs scandales. En vain. Aucune réponse de la Chambre des Comptes...
- 120 Un dernier fait, qui illustre le problème des Alpes Maritimes :
- Alors que nous savons tous que cette ville et ce département sont un terreau fertile pour la délinquance en col blanc qui y est en quelque sorte institutionnalisée, et que les pouvoirs publics y sont de plus en plus en accusation, deux chefs de service extérieurs de l'État, et pas n'importe lesquels, accèdent, sur la liste de J. Médecin, aux postes d'adjoints aux finances (c'était, jusqu'en 1988, le Trésorier-Payeur Général des Alpes Maritimes, Guerrier) et à la sécurité (c'était l'an dernier encore le Directeur Départemental des Polices Urbaines, Châtelain).
- Quand des fonctionnaires aussi importants pour le contrôle du bon fonctionnement des collectivités locales siègent, sitôt leur retraite acquise, au Conseil municipal et bénéficient au surplus, de contrats avec le Conseil Général, que faut-il en penser ? Et qu'en pensent les fonctionnaires censés redresser ou réprimer les innombrables irrégularités qu'ils constatent dans l'exercice de leurs fonctions ? Que peut, dans ces conditions, un Préfet, même excellent comme Yvon Olliver, chargé de diriger des services moins insensibles que lui au fait que Médecin "sait récompenser ses amis ?"
- Ainsi l'événement n'est-il pas la chute de Médecin et de sa dynastie en 1990. Cette chute n'est que l'écume d'un phénomène plus vaste, celui de l'enfermement global et durable d'une ville et d'un département, avec l'ensemble de ses acteurs, dans un système dont les perversions se sont épanouies avec la décentralisation.
- "L'exception niçoise" ne semble que partielle : elle est plus question de degré que de nature.

- L'authentique phénomène est que l'histoire politique et administrative contemporaine de Nice est un long fleuve tranquille de nature délictueuse, permanente et sinon généralisée, du moins très répandue, seulement perturbé par des escarmouches individuelles⁴⁵.
- Malgré l'âge moyen vénérable des électeurs locaux, qui peut accréditer la thèse que le discours médeciniste anticommuniste suffisait à tout tolérer (souvent dans l'ignorance du pire), il y a phénomène lorsque l'on constate le renouvellement constant apporté des vagues successives de "bébés médecins" issus d'une jeunesse restée indifférente aux valeurs traditionnelles de l'Université et de la République.
- Le phénomène, c'est que dans l'une de ses lettres (26 novembre 1990) adressée à l'un de ses amis niçois, J. Médecin s'indigne que le Maire d'une grande ville (H. Bailet en l'occurrence) aille consulter le Préfet, c'est-à-dire, selon lui, "aille prendre les ordres directement auprès du représentant de gouvernement" et va jusqu'à donner des leçons de morale:

"Ceux-là même qui ont contribué à donner à Nice mauvaise réputation, occupent aujourd'hui les postes de commande récompensés de leur trahison par leurs vieux complices socialistes".

- 128 L'événement, c'est aussi que de tels hommes se vivent en martyrs.
- L'événement est durable puisque le Procureur de la République Éric de Montgolfier déclare découvrir à Nice, dans la vie publique locale comme au Palais lui-même, où disparaissent malencontreusement certains dossiers délicats, des phénomènes et des réseaux incompatibles avec l'État de droit et les principes républicains.
- L'événement majeur n'est-il donc pas une certaine pathologie de la République, la corruption, qui n'atteint évidemment pas seulement Nice, mais qui touche profondément cette ville parce que la République n'a été pour elle qu'un produit d'importation et que seules quelques personnalités s'efforcent d'en faire vivre les principes ?

NOTES

- 1. Voir le témoignage de J-P Cot à l'issue de son bref passage au Ministère de la Coopération dont les efforts ont été annihilés par les services élyséens à l'époque dirigés par Guy Penne.
- 2. Selon Y. Meny *La corruption de la République* 1992. p. 70 et s. En 1936, 35,5% des députés détenaient un mandat local. En 1956, le cumul est de 42%. En 1973, il dépasse les 70%. En 1988, il représente 96%. La V° République en est arrivée au point où les Chambres du Parlement, l'Assemblée Nationale et le Sénat, peuvent être qualifiées toutes deux de *"Grands Conseils des Communes de France"*.

La professionnalisation du personnel politique et de "l'activisme municipal" affectent ainsi ce qui est qualifié de "pouvoir législatif" mais qui n'est en réalité que le réceptacle de projets de lois d'un "exécutif" qui détient la réalité du reliquat de pouvoir que possède encore l'Etat. Il est paradoxal

de noter que la V° République qui se voulait restauratrice de l'Etat est en définitive la République de son déclin, du localisme triomphant et de la corruption !

- 3. G. Sartori. Théorie de la démocratie. A. Colin. 1973
- **4.** L'un des rares universitaires critique de la réalité niçoise, à l'apogée du médecinisme, est le Professeur A. Nouschi, qui n'était pas niçois et qui était politiquement engagé dans la lutte directe contre le médecinisme.
- 5. C. Schmitt. La tyrannie des valeurs. Rome. Pellicari. 1982.
- 6. Cf. J. La Palombara. Démocratie à l'italienne. Plon.1990
- 7. Cf. S. Huntington. Political Order in Changing Societies. Yale University Press. 1968
- **8.** Parmi les rares auteurs qui disent le contraire, voir G. Mosca et Pareto, analysant la "démocratie" comme le régime même de la corruption.
- 9. L'anti-gaullisme médeciniste n'a que très bièvement et superficiellement rapproché le jeune J. Médecin, débutant en politique, de la Gauche. Cf. la rencontre sous les fenêtres du Patriote, rue Pastorelli en 1967 de V. Barel, P. Cléricy et J. Médecin, tous élus députés des Alpes Maritimes, le soir des élections législatives.
- 10. Chez les agents électoraux médecinistes, comme chez leur leader Jacques Médecin, l'anti-communisme (dont le contenu est pour eux tous très incertain) est avant tout la "dignité du voyou". Cf R. Charvin. "Les moeurs politiques niçoises et V. Barel". in Colloque L'identité niçoise. Les Cahiers de la Méditerranée. Nice. 1991.
- 11. Cf. Y. Meny. La corruption de la République. Fayard. 1992. p.23
- 12. Il en a été de même à Cannes où ce sont de simples citoyens souvent bloqués ou abandonnés par leur propre parti (en l'occurence le RPR), qui ont dû prendre en charge ce qui relevait de l'Etat.
- **13.** J-H. Colonna ne cite que quelques appuis de type personnel trouvés auprès de personalités aussi différentes que R. Barre ou M. Charasse.
- **14.** Cf. par exemple, B. Rénaldi, H. Laval. *J. Médecin. Chronique d'un sabordage.* Ed. Taillandier. 1991. p.75 et s.
- 15. J. Basso. Les élections législatives dans le département des Alpes Maritimes de 1860 à 1931. Quelques éléments de sociologie électorale. LGDJ. 1968. Les historiens régionalistes locaux sont aussi nombeux à insister sur le rôle de l'abscence de toute bourgeoisie éclairée dans la région niçoise, la Révolution française étant une "produit d'importation", et l'annexion de 1860 ayant provoqué le départ de l'élite locale vers l'Italie.
- **16.** Cité par P. Scemla. *Chroniques niçoises. La démocratie réanimée.* La part du Livre.1995. p. 57.
- 17. L'une des spécificités de ces jeunes juristes d'extrême droite est de manipuler toutes les procédures à leur disposition (c'était particulièrment le cas au temps de l'AGEN qui, pendant longtemps, a regroupé les étudiants niçois de toutes tendances), avant d'user de l'intimidation ou de la violence physique.
- **18.** Cf. B. Bragard, F. Gilbert, C. Sinet. *Jacques Médecin, le feuilleton niçois.* La Découverte. 1990. p. 90-91.
- 19. Le seul Conseiller Général PS, P. Jaboulet, maire de Carros, en 1985, déclare devant l'Assemblée départementale réunie le 6 juin, en s'adressant à J. Médecin : "La qualité et le réalisme que vous montrez dans vos réalisations ont attiré mon attention et celle de certains de mes amis". Néanmoins, quelques jours plus tard, la fête départementale du PS a lieu à Carros où le Secrétaire national Bertrand Delanoë déclare qu'il est : "fier d'être à Carros aux côtés de P. Jaboulet".

- **20.** Cf. R-L. Bianchini. Mafia, argent et politique. Enquête et politique. Enquête sur des liaisons dangereuses dans le midi. Le Seuil. 1995. Voir aussi, Monaco, une affaire qui tourne. Seuil. 1992
- 21. Cité dans Et moi je vous dis ma Vérité. M. Lafont. 1991. p.145
- 22. Cf. Et moi je dis ma vérité. op.cit. p. 110.
- 23. Ayant péniblement réussi son baccalauréat et sa première année de droit, il a redoublé sans succès sa 2ème année. Cet échec universitaire ne favorisera pas ses relations avec les milieux intellectuels vis-à-vis desquels il a un mélange de mépris et de complexes.
- **24.** Cité par P.Scemla. *Chroniques niçoises. La démocratie réanimée.* La part du Livre. 1994. p. 57.
- 25. Cité par J. Médecin in Et moi je vous dis ma vérité. op.cit . p. 97
- **26.** G. Deferre, Ministre de l'Interieur, est accueilli avec sympathie à la Préfecture des Alpes Maritimes en 1982 et félicite J. Médecin pour la "bonne administration du département". Cité par J. Médecin, Et moi je dis ma vérité. op.cit. p. 100.
- 27. R. Barre soutiendra F. Icart, tête d'une liste "d'indépendants de l'opposition" antimédeciniste en 1978. Par la suite, F. Icart sera éliminé de la vie politique locale et ne cessera de dénoncer, à qui voudra l'entendre, la corruption financière de J. Médecin.
- 28. Il en sera exactement de même, plus tard, avec la gestion Peyrat.
- 29. Cf. J. Médecin. Et moi je vous dis la vérité. op.cit. p. 123.
- **30.** Cf. La reproduction de l'interview de Claudette Pezenas-Berke le 5 octobre 1985 sur TF1 dans *J. M le feuilleton niçois. op.cit.* p. 323 et s.
- **31.** Le Général Binoche, qui avait participé aux premières initiatives contre J. Médecin, se verra sollicité par l'Elysée pour qu'il se retire de la plainte collective, ce qu'il fera.
- **32.** Max Cavaglione réclamait chaque année devant le Conseil Municipal de Nice ces comptes, déclenchant tout aussi systèmatiquement l'ironie de J. Médecin, qui réaffirmait à cette occasion que la gestion de ces associations et de ces sociétés d'économie mixte était parfaitement en règle grâce notamment au strict contrôle des experts comptables affectés à cette tâche!
- 33. Cité par M. Franca et J. Crozier. Nice, la baie des requins. A. Morea. 1982. p. 50.
- **34.** F. Icart dénonce volontiers l'importance des commissions perçues par J. Médecin à l'occasion des procédures d'admission des implantations des grandes surfaces, dépassant plusieurs millions de francs.
- **35.** Sous le règne médeciniste, certains services de la Préfecture des Alpes Maritimes (en particulier celui de la DDE) fournissent aux élus de la majorité médeciniste, quelle que soit la réputation de ses membres, une forte assistance technique dont ne bénéficient que modestement les élus de l'opposition. La pratique est différente de la part d'autres directions, telle la DDA, par exemple. Le sous-Préfet Pascal, de même, a joué dans les Alpes-Maritimes son véritable rôle de représentant de l'Etat
- **36.** Selon R-L. Bianchini (in Mafia, argent et politique. op.cit. p. 279-280-, le Préfet Ceccaldi aurait lui-même souligné : "Je n'avais pas les moyens d'engager une enquête judiciaire. J'ai dû apporter ce document à G. Deferre, alors Ministre de l'Intérieur. Il l'a lu et m'a dit : "On fout en l'air Médecin, et après qu'est-ce qu'on fait ? Il n'y a pas à Nice de solution politique de rechange"!
- **37.** Membre du Comité de soutien à G. Monnet et au Théâtre de Nice, j'ai pu accompagner une délégation reçue en Mairie par J. Médecin lui-même, et entendre J. Médecin répondre à ceux qui s'étonnaient que l'on puisse critiquer des auteurs comme Tchékov, Ibsen, Shakespeare, etc. mis au programme du Théatre de Nice, avec

exaspération : "Mais enfin, n'y-a-t-il pas assez d'auteurs français à programmer ?" (sic). En fait, l'auteur visé et condamné était J. Genet.

38. - L'histoire de la fondation d'une Université niçoise à part entière reste à écrire. Aix a longtemps été accusée d'avoir fait obstacle à la promotion universitaire niçoise. Ce n'est sans doute qu'une part de la vérité.

Certains universitaires installées confortablement et les petits Instituts d'Etudes Supérieures n'y voyaient guère d'intérêt; la municipalité craignait une "agitation" politique qui lui soit défavorable; etc... Les forces politiques d'opposition, par leur composition sociale, ne voyaient pas le parti qu'elles pourraient titrer de ce qu'elles ignoraient, etc. Le rôle incertain de l'Institut d'Etudes Juridiques sous Vichy n'était pas non plus source d'une crédibilité positive.

La revendication a donc été longtemps porté "mollement" par les édiles et la société civile. Une fois créée, l'Université de Nice, à la différence de beaucoup d'universités de province, est restée longtemps un monde à part, isolée du reste de la cité et seules quelques individualités ont établi des contacts professionnels ou politiques.

- **39.** Une étude systématique du rôle politique et idéologique de l'Université de Nice et de son personnel fait défaut depuis l'époque de Vichy jusqu'à nos jours. On note entre autres pour ceux qui s'y sont attelés, que le registre reproduisant tous les P.V du Conseil depuis 1938 de l'Institut d'Etudes Juridiques est devenu *"inaccessible"...*
- **40.** J. Médecin rencontrera son ami Fratoni en "cavale", notamment en mer à bord d'un yacht très connu sur la Côte, au large de Saint-Domingue avec des hommes d'Etat de la région...
- **41.** La plainte des services douaniers et fiscaux remonte à 1979 et la demande d'extradition est de 1987.
- **42.** L'unique mesure est une prise d'hypothèque en 1984 au profit du Trésor Public sur la villa *"Lou Soubran"*.
- 43. Cette prudence s'est exprimée dans bien d'autres affaires "périphériques". Par exemple, lorsqu'à l'issue de la catastrophe de 1979 de l'effondrement du chantier du port de commerce de Nice provoquant 10 morts, 100 millions de francs de pertes directes et un montant inévalué de préjudices provoqués par le mini raz-de-marée qui a suivi. Seul a été inculpé P. Noieay, président de la Sonexa et bouc-émissaire, société regroupant 10 entreprises niçoises dont Spada, Nicoletti, etc. alors que de multiples instances avaient été concernées tels la DDE, le Conseil Général, présidé par J. Médecin, exclusivement préoccupé d'offrir un marché juteux aux entreprise locales, etc... Le "style" a été le même pour le procès des responsables néo-nazis des attentats contre la Sonacotra et divers locaux de la CGT et du PCF devant la Cour d'Assises spéciale à Nice, qui a tout entrepris pour limiter le procès des exécutants et des commanditaires.
- **44.** M. Franca, alors correspondant à Nice de *"Libération"*, émettait l'avis que la fuite de J. Médecin à l'étranger n'a pas été provoquée par les accusations portées sur lui, mais par celles qu'il craignait qu'on portât d'une autre nature que celle des délits financiers.
- **45.** Il est fréquent que les fédérations locales des partis politiques soient essentiellement préoccupées de leurs querelles intestines et des mini-pouvoirs à y occuper. C'est ainsi que MM. Cavaglione et Colonna, loin d'être "récompensés" de leur combat victorieux contre J. Médecin, ont été l'objet de diverses opérations hostiles de la part de leurs "amis" politiques, y compris d'incroyables dénonciations au fisc après avoir subi de leurs adversaires de nombreuses menaces de mort (M.Cavaglione) et des tentatives de meurtre (J-H. Colonna, dont les essieux de voiture ont été sciés)!!.

AUTEUR

ROBERT CHARVIN

UFR Droit et Sciences économiques UNSA